



## HSBC Global Funds ICAV – HSBC MSCI Emerging Markets Value ESG Fund

Le compartiment promouvra les caractéristiques environnementales et sociales suivantes :

En investissant au moins 85 % de son actif net dans le HSBC MSCI Emerging Markets ESG Value UCITS ETF (le « Fonds maître »), le Compartiment promeut les mêmes caractéristiques que le Fonds maître, c'est-à-dire l'investissement dans des sociétés• affichant une amélioration de la notation environnementale, sociale et de gouvernance (« ESG ») par rapport à celles de l'Indice MSCI Emerging Markets Index (l'« Indice parent ») de telle sorte que le Fonds maître investit dans des sociétés ayant des notations ESG plus favorables que celles de l'Indice parent et qui prennent en compte les objectifs en matière de durabilité, soutiennent la transition vers une économie durable et une réduction des gaz à effet de serre (« GES ») et de l'empreinte carbone et ne sont pas impliquées dans des controverses ESG majeures.

Le Fonds maître vise à promouvoir ces caractéristiques en répliquant la performance de l'Indice MSCI Emerging Markets Value SRI ESG Target Select Index (l'« Indice du Fonds maître »). L'Indice du Fonds maître obtient une meilleure notation ESG par rapport à son Indice parent en retirant des sociétés de l'Indice parent sur la base de critères d'exclusion en matière de durabilité et des critères d'exclusion du Pacte mondial des Nations unies afin d'améliorer l'exposition de l'Indice du Fonds maître (et du Fonds) à des sociétés ayant des notations ESG plus favorables que celles de l'Indice parent. Des informations plus détaillées sur la manière dont les sociétés composant l'Indice du Fonds et dans lesquelles le Fonds maître investit offrent une meilleure notation ESG par rapport à l'Indice parent sont disponibles ci-dessous et dans la section du Supplément du Fonds intitulée « Description de l'Indice du Fonds maître ».

Le Compartiment n'utilise pas d'indice de référence pour atteindre ses caractéristiques environnementales et/ou sociales.

### Stratégie d'investissement et Proportion d'investissements :

Le Compartiment visera à investir au moins 85 % de ses actifs dans le Fonds maître.

L'objectif d'investissement du Fonds maître est de répliquer la performance de l'Indice du Fonds maître, qui offre aux investisseurs la possibilité d'obtenir une exposition spécifique à des titres de participation dont les valorisations de marché sont inférieures à leur valeur fondamentale (le « Facteur de valeur ») tout en intégrant des indicateurs ESG au sein d'un indice d'actions des marchés émergents (tel que déterminé par le Fournisseur d'indice) et en minimisant, dans la mesure du possible, l'écart de suivi entre la performance du Fonds maître et celle de l'Indice du Fonds maître.

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, mais ne réalisera pas d'investissements durables.

## Méthodes :

L'équipe de données ESG de HSBC Asset Management exploite ses données exclusives pour générer des rapports ESG internes afin de garantir que les objectifs et les cibles durables, ainsi que les indicateurs utilisés pour les mesurer, tels qu'intégrés dans la méthodologie du produit, sont respectés. À l'aide de ces données, HSBC Asset Management procède à des revues régulières avec le partenaire d'indice concerné afin de garantir l'exactitude des données fournies.

La bonne gouvernance d'entreprise est intégrée depuis longtemps à la recherche fondamentale exclusive sur les sociétés menée par HSBC Asset Management. L'équipe de gérance de HSBC Asset Management rencontre régulièrement les sociétés afin de mieux comprendre leur activité et leur stratégie, de faire part de notre soutien ou de nos préoccupations concernant les actions de gestion et de promouvoir les meilleures pratiques. HSBC Asset Management estime qu'une bonne gouvernance d'entreprise garantit que les sociétés sont gérées dans le respect des intérêts à long terme de leurs investisseurs.

La Politique d'investissement responsable de HSBC, notre Politique d'engagement et notre plan de gérance sont disponibles sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.assetmanagement.hsbc/responsible-investing/policies](http://www.assetmanagement.hsbc/responsible-investing/policies)